

marriage

Le treize du mois d'août mil sept cent quarante
 huit après la publication de trois bans de mariage
 fait par trois dimanches consécutifs au presbiterie de
 La messe paroissiale entre Jean Francois Legrand
 manouvrier de cette paroisse fils légitime de Jean
 Francois Legrand et de Marie Alenoire du Loup
 D'une part et Anne Catherine Joseph Pigache
 fille légitime de feu Martin et de Catherine
 Lemoinier D'autre part, et n'ayant reconnu
 aucune opposition ni empêchement
 canonique, je soussigné curé de cette
 paroisse Les aij Lie par la benediction

muptiale en presence de Martin Pigache
 frere de la ville manante, et de Bernard
 Waterlot, Pierre Francois Lemoinier et Jean
 Jacques Augustin Gournaij tous amans
 de cette paroisse qui ont tous avec moi
 soussignés les jours mois et an que dessus
 mais la manante a mis sa marque
 ordinaire au lieu de son nom
~~ordinaire~~ ayant déclaré ne savoir
 ce que de se interpellées
 Jean Etienne Coste grand
 Catherine Joseph Pigache
 Bernard Waterlot. Marie + de
 Pierre Joseph Lemoinier Martin Pigache
 Jean Jacques Augustin Gournaij
 A. f. b. Kerd prêtre

